

LES REGLES DU SAVOIR VOYAGER

PRINCIPES D'UTILISATION DU BUS



- > La montée s'effectue par la porte avant et la descente se fait par la porte arrière du bus.



- > Avant de monter dans le bus, pensez à préparer votre titre de transport ou votre monnaie. Concernant l'achat des titres de transport à bord des véhicules, vous êtes invités à faire l'appoint. Les coupures supérieures à 20€ ne sont pas acceptées.



- > Validez votre titre de transport à chaque montée même en correspondance.

La validation des titres est obligatoire, en cas, de non respect, le passager peut être verbalisé lors d'un contrôle



- > Pour faciliter l'accès des autres clients, merci de vous diriger vers le fond du bus.



- > Pour éviter les chutes, veillez à bien vous tenir lorsque le bus est en mouvement.



- > Pour demander l'arrêt, appuyez sur le bouton « arrêt demandé ».

Le bus n'est pas autorisé à s'arrêter en dehors des arrêts officiels que ce soit pour descendre ou pour monter.

PLACES PRIORITAIRES



- > Des places assises sont réservées en priorité aux personnes suivantes :
 - âgées,
 - non-valides,
 - mal-voyants,
 - femmes enceintes
 - personnes accompagnées d'enfants de moins de 4 ans.

ENFANTS ET MINEURS



- > Pour les enfants âgés de moins de 11 ans, le voyage est gratuit. En cas d'affluence, merci de porter les enfants sur les genoux.

La validation du Pass Gratuit -11 ans de votre enfant est obligatoire.
Attention : la gratuité du transport pour les enfants de moins de 11 ans ne vous dispense pas d'être en possession d'un titre de transport qui est obligatoire conformément à la réglementation. Tous les enfants jusqu'à 11 ans doivent obtenir leur titre de gratuite auprès de l'Espace Imagine. Le défaut de validation ou l'absence de titre vous expose à une verbalisation par les contrôleurs.

REGLES DE CIVILITE



- > Pour des questions de sécurité, nous vous demandons de ne pas parler au conducteur en phase de roulage. Les demandes de renseignements pourront être faites aux arrêts, à la montée ou à la descente du bus.



- > Les poussettes sont autorisées, dans les bus, néanmoins en cas d'affluence, il vous est demandé de plier vos poussettes. Pour le confort de tous, il est recommandé d'éviter les heures de pointe. Sur les emplacements UFR, les fauteuils roulants sont prioritaires aux poussettes déployées.



- > Pour ne pas gêner les autres voyageurs vous êtes invité à porter votre sac à dos ou votre cartable à la main.



- > Pour ne pas incommoder les autres voyageurs, merci de baisser le son de la musique et de porter des écouteurs. Le conducteur étant responsable de la sécurité à bord, la qualification d'encombrants, dangereux ou incommodes relève de sa seule discrétion.



- > Il est interdit de souiller et de dégrader le matériel roulant.



- > Les vélos, les rollers et patins à roulettes chaussés sont interdits à bord des bus.



- > Toutes les trottinettes (pliées ou non) sont autorisées dans les bus. Elles sont sous la responsabilité du propriétaire. Le propriétaire veillera à ne pas encombrer l'espace à l'intérieur du bus pour éviter les risques.



- > Les colis et bagages encombrants, dangereux ou incommodes ne sont pas admis dans les véhicules.



- > Comme dans tous les lieux publics, il est interdit de fumer dans les véhicules. La cigarette électronique n'est pas autorisée.



- > Les personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant ont priorité aux emplacements UFR.

ANIMAUX



- > Seul le transport des petits animaux dans un panier est autorisé, à condition qu'ils ne puissent ni salir, ni incommoder les voyageurs. Les chiens d'assistance sont acceptés gratuitement à bord.

OBJETS TROUVES



- > Si vous avez perdu ou trouvé un objet aujourd'hui, adressez-vous au conducteur, sinon contactez l'Espace Imagine.

En aucun cas, le transporteur ne pourra être rendu responsable de la perte ou du vol d'objet à bord des véhicules.

VOYAGEURS EN SITUATION IRREGULIERE

- > Le voyageur est tenu de présenter un titre de transport valable, validé et non altéré à toute demande des agents de conduite et de contrôle. A défaut, vous vous exposez à une contravention en cas de contrôle.